Montréal, le 31 octobre 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Guy Sarault Bissonnette Fortin Giroux 490, Laviolette St-Jérôme (Québec) J7Y 2T9

M^e Éric Dunberry M^e Marie-Christine Hivon Norton Rose Fulbright 1, Place Ville-Marie, bureau 2500 Montréal (Québec) H3B 1R1 Tous les intervenants du dossier R-3809-2012

Objet : Demande de révision de la décision D-2014-165 rendue dans le dossier

R-3871-2013

Dossiers de la Régie : R-3911-2014 et R-3912-2014

Maîtres,

La Régie de l'énergie (la Régie) annonce d'ores et déjà qu'elle convoque une audience conjointe dans les dossiers mentionnés en titre, laquelle se tiendra les **26 et 27 janvier 2015 et, au besoin, le 28 janvier 2015** à ses bureaux de Montréal.

La Régie demande au Regroupement des organismes environnementaux en énergie de déposer une comparution, s'il compte intervenir aux présents dossiers de révision, au plus tard à 12 h, le 12 novembre 2014.

Elle demande également aux intervenants du dossier R-3809-2012 de déposer, le cas échéant, leur demande de participation en y indiquant l'utilité de leur intervention quant aux motifs invoqués par les demandeurs aux présents dossiers de révision **au plus tard** à 12 h, le 12 novembre 2014.

La Régie fixera ultérieurement un échéancier déterminant les délais pour le dépôt des plans d'argumentation et des autorités.

Veuillez agréer, maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

c.c. Mes Vincent Regnault et Hugo Sigouin-Plasse, Gaz Métro